

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 Juillet 2023 à 19h00

Nombre membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, Christian ALBERTIN, Benjamin CHABERT, Valérie DROUVIN, Mickaël GRAS, René BAYLE, Nathalie DECTOT, David GRAND, Laure ALBERTIN, Guillaume CROIZAT, Régis LACROIX

Absents : Marie-Sophie BARBIER, Vincent CAILLAT

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : Régis LACROIX

Approbation du précédent procès-verbal

1. Délibération pour adhésion à la M57

Le 13 Juillet 2023, nous avons obtenu l'avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57 au 1^{er} Janvier 2024. Délibération est prise à l'unanimité d'adopter le référentiel de comptabilité M57 à compter du 1^{er} Janvier 2024 et, à compter de cette date, d'effectuer le changement de nomenclature avec option abrégée.

2. Délibération portant désignation du référent déontologue élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG38 aux employeurs affiliés.

Délibération ajournée au prochain conseil municipal par manque d'informations.

3. Mise en place et tarification des pénalités de retard de la garderie

Il est décidé d'appliquer des pénalités de retard à la garderie pour les parents retardataires. Un tarif horaire de 5 euros supplémentaires sera appliqué pour tout dépassement horaire. Cette modification sera portée sur le règlement de la garderie à compter de la rentrée 2023.

4. Information projet PPI du barrage du Monteynard

Aucune objection n'est apportée à la présentation du projet PPI du barrage du Monteynard.

5. Information sur l'organisation de la rentrée scolaire

La directrice de l'école de Beaulieu a demandé à changer de classe. A présent, sa salle de classe se trouve dans la salle de sieste et inversement. L'achat de nouveaux rideaux occultants et anti-feu coûterait environs 2 000 € et cet investissement n'est pas envisagé pour l'instant. La mairie a déjà énormément investi pour l'école cette année (achat de matériel numérique, augmentation des budgets alloués à l'école, investissement en cours pour des séparations dans les wc, etc.). Une ATSEM lui sera également attribuée en supplément les après-midis du lundi au jeudi et un renfort sera mis en place durant le repas de midi du lundi au jeudi, jours de plus fortes affluences.

Nous attendons un nouveau devis pour les portes de séparations dans les wc car l'option précédente ne correspondait pas aux besoins dans la pratique. De même, un devis a été demandé pour restaurer la rampe à l'école. Au vu du budget en constante augmentation pour le poste école, les sols et les peintures sont reportés pour l'instant.

6. Urbanisme

| | |
|-----------------------------|---|
| DP EDF ENR (COTTE) : | Installation d'un générateur photovoltaïque - Délivrée Parcelles B 0017 – Chemin de Pourretière |
| DP MERLE Pierre : | Création d'un agrandissement de 27.5 m ² - Acceptée Parcelles B 1285 – Chemin de Buisson Rond |

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- DP EDF ENR (BARNET) :** Installation d'un générateur photovoltaïque - Acceptée
Parcelles B 0774 – Impasse de la Pépinière
- DP JULLIN Mickaël :** Agrandissement d'un hangar – attente pièce complémentaire
Parcelles C 1080 – Chemin des Granges
- DP ISOWATT (TOURNIER) :** Installation de panneaux photovoltaïques - Acceptée
Parcelles B 0657– Impasse des Radeliers
- DP RABAUD David :** Pose d'une pergola bioclimatique de 21.5 m² - Acceptée
Parcelles B 1166 – Chemin de Buisson Rond

7. Divers

- Il faudrait peut-être envisager de planter des arbres sur le parking poids-lourds afin d'apporter un peu d'ombrage
- Le croisement qui se situe Chemin des Côtes de l'Isère et Chemin des Marons a déjà été le théâtre de 3 accidents, dont un cycliste. Le croisement au niveau du Chemin de Trelins et Chemin des Marons est également dangereux. Il est décidé de mettre en place 2 stops supplémentaires au croisement de Chemin de Trelins et chemin des Marons et 4 panneaux priorité à droite et rappel de vitesse Chemin des Côtes de l'Isère – Chemin des Marons.
- La tournée des chemins a été faite, le devis s'élève à 14 665.45 € pour refaire la route de la plaine à la Blâche, le virage de la Montée de la Blâche, le Chemin de l'Eglise et la route des Seiglières. Sera rajouté la descente de « Martinet ».
- Les 2 regards impasse de Chasse ont été nettoyés.
- Les travaux de réfection de la façade de l'église commenceront début octobre
- L'association reprendra ses activités à compter de septembre aux horaires habituels et un atelier serait organisé les mercredi après-midi
- Une borne incendie va être installée hameau de Chasse pour la somme de 3 000 €. Les pompiers nous ont confirmé que le débit était moins important que préconisé par la réglementation mais ces derniers préfèrent moins de débit que rien du tout.
- Nous attendons encore 2 devis pour le changement des menuiseries à la Mairie.

Séance levée à 21h15

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance



Régis LACROIX,
Conseiller et Secrétaire de séance